

Déclaration de dommages sur le réseau fibre

# La marche à suivre

Vous êtes élu.e ou technicien.n.e d'une collectivité locale et constatez des dégâts sur l'infrastructure en fibre optique du Réseau d'Initiative Publique de Loire-Atlantique : câbles arrachés ou coupés, poteaux ou armoires dégradés...?

**Suivez le guide !**



FIBRE   
— Groupe Axione —



Loire-Atlantique numérique  
Réseaux très haut débit du Département

1

## Assurez-vous qu'il s'agit bien du réseau de fibre optique

En aérien, les câbles optiques sont situés **en dessous** des lignes électriques. À l'inverse, la fibre passe **au-dessus** du réseau téléphonique cuivre.

2

## Munissez-vous de l'adresse précise et prenez des photos du dommage constaté

3

## Identifiez l'opérateur d'infrastructure fibre concerné

### SUR LES CÂBLES

- o Si l'étiquette est blanche : l'opérateur est Fibre44.
- o Si l'étiquette est bleue ou verte : l'opérateur est Loire-Atlantique Numérique.

### SUR LES ARMOIRES

- o Le nom de l'opérateur est indiqué sur une plaque apposée sur la porte des armoires de rue.

4

## Faites votre déclaration en ligne

Pour le réseau déployé par **Fibre 44**



Pour le réseau déployé par **Loire Atlantique Numérique**





**EN CAS DE DANGER GRAVE  
SUR LE RÉSEAU FIBRE 44**

susceptible de mettre en cause  
l'intégrité physique des personnes,  
contactez 24h/24 et 7j/7, le numéro suivant :

**05 33 74 04 29**

+ d'infos sur la fibre optique en Loire-Atlantique  
**[numerique.loire-atlantique.fr](http://numerique.loire-atlantique.fr)**